



RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Randonnée des Grands-Crus et Climats de Bourgogne

le dimanche 17 septembre 2023

TYPE DE RANDONNÉE :

Cette manifestation sportive est basée sur la pratique du loisir et n'est pas une compétition. L'allure est libre et familiale, sans classement ni mesure de performance. Le respect de l'environnement s'impose à tous les pratiquants.

CIRCUITS CYCLOTOURISTES PROPOSÉS :

4 circuits routiers balisés : **35, 58, 88 et 112 km** — 2 circuits VTT balisés plus traces GPX : **30 et 60 km** — 4 circuits gravel non-balisés traces GPX : **35, 61, 86 et 110 km**.

CIRCUITS PÉDESTRES PROPOSÉS :

2 circuits pédestres non balisés : **9 km et 15 km**. Parcours libres à partir de 8 h 00. Guidés et accompagnés, départ à 8 h 30.

ACCUEIL ET HORAIRES :

L'accueil au départ se fera à Fixin (10 km sud de Dijon), parc Claude Noisot, le dimanche matin 17/09/2023 de 7 h 30 à 10 h 00 pour le retrait des cartes des inscrits par internet. Aucun départ après 10 h 00. Engagements au départ. Clôture de la manifestation à 17 h 00.

CONTROLES ET RAVITAILLEMENTS PRÉVUS :

Points de contrôles et de ravitaillements prévus dans les villages suivants : **Bouilland, Echevronne et Chambœuf**. Ces points seront affichés par banderole sur le parcours pour informer chaque participant avant le point de contrôle. Répartition des contrôles : **Echevronne** route 66, 85 et 108 km, gravel 86 et 110 km. **Bouilland** route 85 et 108 km, gravel 110 km. **Chambœuf** VTT 30 et 60 km, gravel 35, 61, 86 et 110 km. Le circuit route de 35 km route recevra une dotation au départ (pas de point ravitaillement sur ce circuit). Les parcours pédestres recevront une dotation au départ (pas de point ravitaillement sur ces circuits)

ACCUEIL A L'ARRIVÉE :

Au retour, accueil des participants au village RGCCB de Fixin, terme de tous les parcours de cette journée.

INSCRIPTIONS :

Une inscription est obligatoire pour se voir délivrer une carte de route nominative donnant le droit de participer à cette randonnée en bénéficiant des points de ravitaillement. Les inscriptions devront se faire par internet à partir du 30 juin 2023 et jusqu'au 16 septembre minuit sur le site www.cyclos-rando-dijon.fr avec paiement en ligne. Les engagements seront possibles au départ le dimanche matin, de 7 h 30 à 10 h, horaire limite de départ, à Fixin (voir plus haut *Accueil et Horaires*). **Circuits cyclos (route, vtt, gravel)** - Moins de 18 ans FFCT : **gratuit** - Moins de 18 ans autres : **5 €** - Licenciés adultes FFCT : **7 €** - Adultes autres : **9 €**. — **Circuits pédestres** : Tarif unique **5 €**.

RÉSERVATION ASSIETTE GOURMANDE :

Une assiette gourmande, accompagnée d'un verre d'un cru réputé, est proposée uniquement sur réservation avec l'inscription par internet au prix de **6 €**, jusqu'au jeudi 14 septembre, minuit dernier délai. **IMPORTANT** : à compter du jeudi 14 septembre minuit, il ne sera plus possible de réserver l'assiette gourmande. Pour les inscrits au départ une assiette pourra être proposée en fonction de la disponibilité.

DEVOIRS DES PARTICIPANTS :

Comportement : Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage, ils se doivent :

- D'appliquer les dispositions du Code de la route et celles prises par les autorités compétentes.
- De respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur.
- D'exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie, données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routière.
- Les participants ne devront pas s'éloigner du parcours officiel.

Équipement des cycles : Les cycles utilisés par les participants sont mus principalement par la force musculaire et équipés conformément aux dispositions du Code de la route et en état de fonctionnement, notamment au niveau des organes de sécurité et de freinage.

Les vélos à assistance électrique utilisés doivent être homologués dans le respect de la charte d'utilisation des VAE.

SÉCURITÉ :

Responsable de la manifestation : **M. Norbert GÉRARDIN**, n° de téléphone **06.95.26.69.03**, **PERSONNE A JOINDRE EN CAS D'ACCIDENT OU DE PROBLÈME GRAVE**.

Port du casque : Le port du casque à coque rigide est vivement conseillé pour la pratique du cyclotourisme. Il est obligatoire pour la pratique du VTT et du Gravel ainsi que pour les mineurs en général.

Le gilet haute-visibilité est obligatoire lorsque les circonstances l'exigent. Mauvaise visibilité, pluie, neige, brouillard et la nuit hors agglomération.

Les cyclotouristes devront adapter leur comportement aux conditions de circulation avec respect impératif du Code de la route. **ET SURTOUT, NE PAS TÉLÉPHONER EN ROULANT**.

Les participants doivent connaître les consignes écrites et verbales des organisateurs et notamment connaître les procédures d'appel des secours en cas d'accident corporel. Les participants non-licenciés FFCT ou avec licence *FFCT balade* devront attester être en capacité à réaliser le parcours choisi par eux parmi ceux proposés à la randonnée en acceptant la carte de route sur laquelle cette mention est écrite.

SECOURS :

Gendarmerie, police : **17** - Pompiers : **18** - SAMU : **15** (aide médicale d'urgence) - N° d'appel d'urgence européen : **112**

TOUT PARTICIPANT DEVRA SE CONFORMER STRICTEMENT AUX RÈGLES DU CODE DE LA ROUTE ET AUX NORMES SANITAIRES EN VIGUEUR A LA DATE DE LA MANIFESTATION